



# Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines C.P.S.Q.Y.

## COMPTE RENDU de L'Assemblée Générale Ordinaire électorale du CPSQY du 9 mars 2024 (Bilan de l'année 2023)

Le bureau de l'Assemblée Générale (A.G) est celui du Comité Directeur (Article 10 de nos Statuts)

- Le Président : Mr Luc STEINER
- Le Secrétaire : Mr Philippe PERRAUD
- Le Trésorier : Mr Christian QUINIOU

Nombre d'adhérent(e)s éligibles aux votes 145 (+16 par rapport à 2023)

- Nombre d'adhérent(e)s ayant votés => 87 soit 60% (+5% par rapport à 2023)
- Pouvoir ou autorisation parentale => 1
- Nombre de votes invalides 3 (cause : 2 mineurs sans autorisation parentale + 1 adresse inconnue)

Quorum à atteindre est de 1/3 des adhérent(e)s éligibles aux votes (Article 10 de nos Statuts) soit 49 votants. Il est atteint avec 87 votants, **l'Assemblée Générale est donc validée.**

### Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### 1°/ Le vote électronique :

L'ensemble des documents présentant les résolutions ont été mis à disposition sur le site du Club. Les votes électroniques ont été réalisés sur une période de 7 jours. Les votes ont été clos le 9/03/2024 à 12h.

#### 2°/ L'Assemblée Générale Ordinaire électorale en présentiel du 9 mars 2024

L'AG s'est déroulé en 4 parties :

##### A) Présentations des documents soumis aux votes

- Le rapport moral 2023 du président
- Le bilan 2023 du secrétaire
- Le rapport de la vérificatrice aux comptes 2023
- Le rapport financier 2023 du trésorier
- Le budget prévisionnel 2024

##### B) Questions à l'AG

Aucune question n'a été communiquée au secrétariat pour être discutée lors de l'Assemblée Générale

##### C) Bilans et prévisions 2023 des commissions

- NEV / Nage avec palme
- Apnée
- Technique
- Matériel
- Photos / Vidéos
- Communication

##### D) Résultats des votes des résolutions (voir ci-dessous)

### Résultats des votes des résolutions de l'A.G du 9 mars 2024:

**100 % des résolutions ont été acceptés.**

La majorité requise pour ces différents votes est la majorité simple (50%) des présents ou représentés, sauf pour la modification des statuts où la majorité des deux tiers (66%) des présents ou représentés est requise. (Statuts - Article 10 - Paragraphe 13)



# Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines C.P.S.Q.Y.

- 1/ Approuvez-vous le rapport moral 2023 du président ?
  - Pour 92%, contre 1%, abstention 7%, adopté à la majorité
- 2/ Approuvez-vous le bilan 2023 du secrétaire ?
  - Pour 94%, contre 1%, abstention 5%, adopté à la majorité
- 3/ Approuvez-vous le rapport de la vérificatrice aux comptes pour 2023 ?
  - Pour 92%, contre 5%, abstention 3%, adopté à la majorité
- 4/ Approuvez-vous le rapport financier 2023 du trésorier ?
  - Pour 93%, contre 2%, abstention 5%, adopté à la majorité
- 5/ Approuvez-vous le budget prévisionnel 2024 du trésorier ?
  - Pour 85%, contre 3%, abstention 12%, adopté à la majorité
- 6/ Approuvez-vous la nomination de Fabienne DENIS comme vérificatrice aux comptes pour 2024 ?
  - Pour 93%, contre 2%, abstention 5%, adopté à la majorité
- 7/ Approuvez-vous la mise à jour des statuts ?
  - Pour 90%, contre 1%, abstention 9%, adopté à la majorité
- 8/ Approuvez-vous la mise à jour du règlement intérieur ?
  - Pour 91%, contre 1%, abstention 8%, adopté à la majorité
- 9/ Approuvez-vous le montant des cotisations pour la saison 2024-2025 ?
  - Pour 86%, contre 3%, abstention 10%, adopté à la majorité
- 10/ Approuvez-vous la nomination de DENIS Fabienne au Comité Directeur ?
  - Pour 92%, contre 2%, abstention 6%, adopté à la majorité
- 11/ Approuvez-vous la nomination de DE SOUSA Marie-Pierre au Comité Directeur ?
  - Pour 91%, contre 1%, abstention 8%, adopté à la majorité
- 12/ Approuvez-vous la nomination de LIGIER Nadine au Comité Directeur ?
  - Pour 90%, contre 3%, abstention 7%, adopté à la majorité
- 13/ Approuvez-vous la nomination de MINOIS Sarah au Comité Directeur ?
  - Pour 91%, contre 1%, abstention 8%, adopté à la majorité
- 14/ Approuvez-vous la nomination de BOIRON Laurent au Comité Directeur ?
  - Pour 91%, contre 2%, abstention 7%, adopté à la majorité
- 15/ Approuvez-vous la nomination de DEGRENNE Claude au Comité Directeur ?
  - Pour 52%, contre 33%, abstention 15%, adopté à la majorité
- 16/ Approuvez-vous la nomination de PERRAUD Philippe au Comité Directeur ?
  - Pour 93%, contre 1%, abstention 6%, adopté à la majorité
- 17/ Approuvez-vous la nomination de QUINIOU Christian au Comité Directeur ?
  - Pour 94%, contre 1%, abstention 5%, adopté à la majorité
- 18/ Approuvez-vous la nomination de ROCCA Yves au Comité Directeur ?
  - Pour 94%, contre 1%, abstention 5%, adopté à la majorité
- 19/ Approuvez-vous la nomination de STEINER Luc au Comité Directeur ?
  - Pour 94%, contre 3%, abstention 2%, adopté à la majorité

La séance est levée à 22h10

Fait à Magny-les-Hameaux, le 10 mars 2024

Le président  
Mr STEINER Luc

Le Secrétaire  
Mr PERRAUD Philippe

Le trésorier  
Mr QUINIOU Christian

C.P.S.Q.Y.  
Club de Plongée de  
Saint-Quentin en Yvelines  
Centre Aqualudique CASTALIA  
1, avenue de Picardie  
78310 MAUREPAS

C.P.S.Q.Y.  
Centre Nautique de Maurepas  
1, avenue de Picardie  
78310 MAUREPAS

**Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines**

Centre Aqualudique Castalia - 1, Avenue de Picardie  
78310 - Maurepas

<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée en préfecture sous le N° 0782002803  
du 23/07/1982 - N° Waldec W 782000812 – Code NAF 926A  
N° SIRET : 333 212 595 00016 - Code APE : 9311Z

Affilié sous le n° 07 78 0243 à la F.F.E.S.S.M., agréé par le ministère